

La photothèque de l'Agriculture

1. Présentation

1. Les fonds photographiques du ministère de l'Agriculture

Le ministère de l'Agriculture s'intéresse au média photographique dès le début du XXe siècle en accompagnant les travaux de restauration des terrains en montagne de prises de vue réalisées à la chambre photographique.

Fort de ces rapports privilégiés avec l'image, le ministère crée la photothèque en 1947 pour constituer des collections de photographies et lance, dès lors, de vastes campagnes de prises de vue sur l'ensemble du territoire national.

Durant les années 1960, des photographes directement employés par l'administration vont ainsi produire près de cinq mille images en noir et blanc avant de céder la place dans les années 1980 à des professionnels indépendants mandatés par le ministère.

Un fond documentaire composé de près de 20 000 diapositives couleur est constitué. Ces clichés, utilisés dans le cadre d'expositions, ont été visibles dans toute la France et à l'étranger. Ils constituent une véritable mémoire du monde agricole et rural et présentent les grandes thématiques du ministère (ruralité, tourisme, environnement, productions agricoles, enseignement agricole et recherche, alimentation).

Depuis 2003, avec le passage au numérique, les productions internes du ministère sont désormais toutes archivées avec leurs légendes dans une base de données intégrant près de 20 000 photographies.

La numérisation a également permis de valoriser et de diffuser ces images, notamment par la mise en ligne sur internet (<http://photo.agriculture.gouv.fr>) d'un échantillon de ces documents et en rendant accessible une partie du fond photographique du ministère.

2. Le fonds conservé à Pierrefitte-sur-Seine

Il représente plus de 12 500 clichés noir et blanc répartis dans 106 albums thématiques couvrant tous les aspects de l'agriculture entre les années 1950 et 1970 : milieu naturel, environnement, milieu humain, types de cultures, forêts, élevage, cynégétique et pisciculture, transformation, stockage, distribution, amélioration foncière, matériel agricole, recherche, enseignement, salons et manifestations, administration, tourisme et loisirs.

2. Recherche et consultation

1. Instrument de recherche

Le versement 19880215 qui constitue la photothèque de l'Agriculture est muni d'un répertoire numérique, mais est aussi accessible à travers une base de données consultable sur demande en

salle des inventaires de Pierrefitte-sur-Seine.

2. Modalités de consultation et de reproduction

Ces documents sont des archives publiques librement communicables. Leur consultation est donc libre. Leur consultation s'effectue sur place en salle de lecture après avoir au préalable réservé les documents depuis l'espace personnel du lecteur en salle des inventaires virtuelle (SIV).

Comme pour tous les documents des Archives nationales, seule leur reproduction en vue d'un usage exclusivement privé est autorisée.

Si le lecteur souhaite réutiliser la reproduction ainsi obtenue, il doit en faire la demande préalable auprès des Archives nationales depuis son espace personnel en salle des inventaires virtuelle, quel que soit le format des données (texte, image, son, etc.), quelle que soit la finalité de la rediffusion (usage public ou privé, à caractère scientifique, pédagogique ou commercial), pourvu que les données soient librement communicables. Les Archives nationales lui préciseront alors si la réutilisation peut être envisagée, dans quelles conditions, et s'il doit s'acquitter d'une redevance le cas échéant.

Il appartient également au lecteur de s'assurer que les documents ne sont pas couverts par des droits de propriété intellectuelle, auquel cas les démarches relatives à la recherche des ayants droit doivent être effectuées par le lecteur lui-même. Pour mémoire : le lecteur est tenu de mentionner le nom de l'auteur afin de garantir le respect de ses droits moraux, et les droits patrimoniaux courent pendant 70 ans à compter du décès de l'auteur.

© Archives nationales, 2010. Fiche rédigée par Thibaut Hair, 2010. Version mise à jour en juillet 2013